



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE DANS LE 64 AU 18 DÉCEMBRE 2022.

à Pau, le 21 décembre 2022

Depuis le début d'année, **47** décès (contre **38** à la même période en 2021) sont à déplorer sur les routes du département. Le Préfet rappelle à tous les usagers de faire preuve de la plus grande prudence sur nos routes.

Au 18 décembre, on compte **852 accidents de la route soit une baisse de - 8 % par rapport à 2021.**

Ces accidents de la route ont fait **1014 blessés** (contre **1078** en 2021 soit une baisse de - 6 %) dont **207** blessés hospitalisés (contre **249** en 2021 soit une baisse de - 17%).

Durant la semaine du 12 décembre au 18 décembre 2022, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **185** excès de vitesse ;
- **22** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont 11 délictuelles ;
- **12** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **8** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **4** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **5** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **41** suspensions du permis de conduire.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

Lorsque vous roulez sur autoroute, vous n'êtes pas à l'abri d'une défaillance du système de freinage de votre véhicule. Dans ce cas, le code de la route prévoit la voie de détresse pour le véhicule en danger.

L'utilité de la voie de détresse.

La voie de détresse est un type de voie généralement rencontré sur autoroute et dont le but est de permettre à un usager de s'arrêter avant une portion de route dangereuse, au cas où il aurait un problème de frein. La voie de détresse est placée suite à une pente et avant des points singuliers, comme des échangeurs, tunnels, virages qui nécessitent l'utilisation de la pédale de frein pour être empruntés. Au bitume succèdent des graviers permettant de ralentir le véhicule, puis un moyen d'arrêt naturel (butte ou talus). Pour poursuivre sur la voie de détresse, l'usager n'aura qu'à continuer sa course en ligne droite, et c'est la configuration du terrain qui stoppera le véhicule.

La signalisation associée à la voie de détresse.

Le panneau d'indication de cette voie est de forme carrée et de couleur bleue avec un liseré blanc. Il indique en amont aux usagers la présence de cette voie, mais aussi la courbe du virage si celle-ci se trouve devant un virage. Concernant le marquage au sol, celui-ci est constitué d'un damier blanc et rouge.

